

L'église Notre-Dame-des Victoires de Québec

Faire face au buste de Louis XIV sur la place Royale



Ensemble intérieur
Photo : François Brault

Une croyance populaire ferait de l'église Notre-Dame-des-Victoires la plus ancienne de Québec. Bien qu'inexact, ce ouï-dire n'est pas si éloigné de la vérité, si l'on considère son emplacement. En effet, elle est construite en partie sur les fondations de l'ancien « magasin du roy », intégré à l'habitation de Champlain en 1624. En 1685, l'intendant Jean Bochart de Champigny donne à l'évêque un terrain pour construire un presbytère et une desserte à l'église paroissiale, située en haute ville. Il profite de l'occasion pour améliorer la place du marché de la basse ville en la dotant d'un buste de Louis XIV, lui méritant l'appellation de « place Royale ». Un ex-voto suspendu dans la nef commémore le Brézé, un navire venu au Canada en 1664. Avant l'incendie de 1759, ce modèle réduit ornait la nef de la cathédrale de Québec.

Deux ans plus tard, Claude Baillif, architecte et maître-maçon venu de France pour la construction du Séminaire de Québec, entreprend d'édifier les deux longs pans et le chevet rectiligne en réutilisant les pierres provenant des ruines du vieux magasin. Il est cependant forcé d'interrompre la course des murs à environ 15 mètres du chevet, l'espace vacant devant l'église n'étant pas suffisant pour achever la construction. Une façade temporaire est élevée et le gros-œuvre est couvert en attendant la conclusion du litige relativement à la propriété des terrains voisins de la place Royale. L'église, de plan rectangulaire, ne sera achevée qu'en 1723, par Jean Maillou, élève de Baillif, auprès duquel il s'était initié à l'architecture et au métier de maçon. La nef est allongée jusqu'à près de 22 mètres et la façade réalisée est une simplification du projet de 1687. Elle comporte un portail sculpté surmonté d'un œil-de-bœuf et des niches de chaque côté. Laissé à sa place initiale, le clocher à double lanterne se retrouve au centre de l'édifice. Entre-temps, la desserte paroissiale, d'abord dédiée à l'Enfant Jésus, aura été nommée Notre-Dame-de-la-Victoire en 1690, après la déroute de l'amiral Phipps, puis Notre-Dame-des-Victoires à la suite du naufrage de la flotte anglaise commandée par l'amiral Walker en 1711. Dans l'ensemble, les caractéristiques architecturales de la façade et de l'ensemble de l'édifice correspondent au développement d'un style traditionnel québécois. En 1724, la chapelle Sainte-Geneviève, de plan irrégulier, est apposée en même temps qu'une petite maison pour loger le sacristain, le long du pan sud. Une annexe est construite au chevet de l'église en 1733, pour la sacristie.

Notre-Dame-des-Victoires n'est pas épargnée en 1759 : seuls ses murs calcinés demeureront debout après les bombardements anglais. C'est l'architecte et maître-charpentier Jean Baillaigé qui se chargera de rétablir l'église au lendemain de la Conquête. Sa réfection complète sera entreprise par son fils François en 1816 : la pente du toit sera réduite en abaissant l'angle du pignon, la maçonnerie des murs et du pignon sera adaptée pour soutenir une nouvelle charpente. Les niches seront remplacées par des fenêtres de manière à mieux éclairer l'intérieur et le clocher sera ramené en façade, comme on le fera plus tard à la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Québec. Le nouveau décor intérieur ne sera réalisé qu'en 1854-1857, par le sculpteur Raphaël Giroux, assisté d'autres élèves de Thomas Baillaigé. La fausse voûte en bois est traitée de manière à imiter la maçonnerie. Les doubleaux reposent sur l'entablement, qui joue ici un véritable rôle de support. Le retable constitue la partie la plus ornée : le fronton cintré s'élève au-dessus de la corniche, jusqu'à la voûte en anse-de-panier.



Ensemble extérieur
Photo : François Brault

Il succède à des décors plus anciens réalisés par Noël Levasseur, en 1725-1730, et Pierre Séguin, de Montréal, en 1816. Le tabernacle du maître-autel a été sculpté par David Ouellet, en 1878. Entre 1858 et 1861, on reconstruira le clocher et aménagera un parvis entouré d'une clôture en fonte suivant le modèle de la basilique-cathédrale Notre-Dame-de-Québec, d'après les devis de l'architecte Joseph-Ferdinand Peachy.



Détail du maître-autel
Photo : François Brault

L'église a été classée monument historique en 1929. Peu après, des travaux de consolidation des murs ont été effectués en même temps que le plancher a été remplacé par une dalle en béton, sous la direction de l'architecte Raoul Chênevert. En 1967, dans le but de redonner à la place Royale un cachet « Nouvelle-France », l'enveloppe extérieure de l'église subit une lourde restauration : elle est décapée de son crépi, le portail est refait, la porte est remplacée et tous les éléments ajoutés au 19^e siècle sont supprimés, y compris le retour de corniche exprimant le fronton, le parvis et la grille de fer forgé. En 1986, la structure est de nouveau consolidée et les murs de pierre jointoyés pour éviter les infiltrations d'eau. Un revêtement de bois couvre désormais le plancher de béton.

Constituant une façade de la place Royale, l'église Notre-Dame-des-Victoires a dû, comme les maisons bordant la place sur ses trois autres côtés, effacer toute trace d'un passé récent pour évoquer plutôt l'époque glorieuse de son illustre occupant.

Denyse Légaré

Bibliographie:

- Noppen, Luc. *Les églises du Québec (1600-1850)*, Québec, Éditeur officiel/Fides, 1977, p. 178-181.
- Noppen, Luc. *Notre-Dame-des-Victoires à la place Royale de Québec*, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1974, 178 p.
- Noppen, Luc. *Les chemins de la mémoire*, t. I, Québec, Les Publications du Québec, 1990, p. 130-133.